



La culture à Calais : un outil majeur de développement ***Propositions de la galerie Caléidoscopes à l'occasion des élections municipales de mars 2026***

Une galerie indépendante à Calais

Depuis 2021, la galerie Caléidoscopes contribue de manière significative à l'attractivité du territoire du Calaisis à travers une programmation artistique exigeante et ouverte à tous.

Nous exposons des artistes de tous les pays du monde, mais aussi de la région et de la ville. Nous invitons régulièrement des musiciens et des écrivains calaisiens à animer les événements que nous proposons à la galerie. Nous participons à des salons internationaux, nous organisons des expositions en France et en Europe où nous sommes fiers de nous présenter comme la seule galerie d'art de Calais.

Calais occupe une place stratégique entre Londres, Bruxelles et Paris. Notre slogan « Calais vaut le voyage » exprime notre foi dans le développement culturel et touristique de notre ville. Nous pensons que *Calais, ce n'est pas que la plage et le Dragon*. C'est de loin la ville la plus importante du département. Avec ses belles infrastructures culturelles et son potentiel architectural, avec ses habitants demandeurs de culture, comme le prouve la fréquentation des événements que nous organisons, notre cité mérite mieux que l'offre culturelle standardisée de la municipalité actuelle.

À aucun moment cette municipalité n'a montré le moindre intérêt pour ce que nous faisons. Bien au contraire, nous sommes ignorés, pour ne pas dire boudés par la plupart des acteurs culturels dépendant de la mairie. Le dernier flyer de Calais XXL (février 2026) ne mentionne même pas *Caléidoscopes* parmi les lieux de culture à Calais (mais le casino y figure en premier). Pour que notre activité de galerie d'art ait un sens et un avenir, il faudra que la nouvelle municipalité intègre *la culture comme un facteur essentiel de développement de la ville et du bien-être de ses habitants*.

Heureusement nous avons une excellente couverture par la presse locale et régionale (Nord Littoral et La Voix du Nord) et nous accueillons un public international ravi de nos expositions et de nos événements. En permettant à nos artistes de vivre de leur art et en nous fournissant exclusivement dans la région, nous contribuons à notre échelle à la vie économique de notre ville et des Hauts-de-France.

Les élections municipales du mois de mars 2026 et la culture

Hélas les acteurs politiques de tout bord qui se présentent aux élections municipales risquent de faire l'impasse sur la culture. La désindustrialisation, le chômage élevé, l'insuffisance des infrastructures et des services dans certains quartiers de la ville (chauffage urbain, fermeture de commerces), la fermeture de classes dans le primaire, le déséquilibre économique entre les quartiers, les problèmes environnementaux (friches industrielles contaminées, gestion de l'eau, etc.) finiront-ils par réduire la culture à la portion congrue dans les programmes électoraux ? Nous aurions du mal à l'accepter, car nous pensons que c'est par le haut que la ville de Calais va s'en sortir.

Augmenter l'offre culturelle, en veillant à la qualité et à l'accessibilité de cette offre, permettra à Calais de « transformer l'essai » de l'aménagement de la digue et de la plage et d'en faire profiter toute la ville. Attirer des touristes ne nous apportera un véritable développement économique que si les visiteurs trouvent à Calais autre chose qu'une promenade sur le dos du Dragon et une barquette de frites à disputer aux mouettes.

Voici donc *quelques propositions, quelques pistes proposées à l'ensemble des candidats aux élections municipales*. Tout ne sera pas réalisable dans l'immédiat, ne fût-ce que parce que certaines propositions dépasseront les moyens de la ville de Calais. Mais comme par le passé, la municipalité a obtenu des aides considérables provenant de fonds européens, de la région ou du département pour des projets orientant la ville vers le secteur tertiaire (tourisme), il devrait être possible de solliciter à nouveau ces sources de financement pour la réalisation de *projets culturels qui compléteront les infrastructures touristiques* créées lors des dernières mandatures.

1. Rétablissement de la fonction d'adjoint à la culture

Pendant six ans, la municipalité de Calais, une ville qui compte trois musées, deux théâtres, une scène nationale, un conservatoire de musique à rayonnement départemental, une école d'art, n'a pas eu d'adjoint à la culture. Le choix d'englober la culture dans les attributions d'un adjoint à « l'attractivité du territoire » s'est accompagné d'une *instrumentalisation* de la culture ravalée au statut d'atout de communication, avec un recours à la sous-traitance inconsidérée d'événements culturels et de mesures d'embellissement de la ville. Les acteurs culturels du Calaisis sont souvent restés sur la touche.

Le rétablissement du poste d'adjoint à la culture au sein du futur conseil municipal fournira un interlocuteur institutionnel indispensable à toutes celles et à tous ceux qui à Calais œuvrent dans le domaine de la culture, tant dans les institutions publiques que dans les associations ou encore dans le secteur privé. Il va de soi que cet adjoint à la culture ne devra

pas être simplement *la voix de son maire*, mais qu'il ou elle devra garder son libre arbitre et être à l'écoute des acteurs culturels du territoire et, en apportant les compétences nécessaires, impulser la vie culturelle calaisienne.

2. *Le Dragon, le Varan et la suite ...*

La municipalité qui termine son mandat a fait passer les machines de François Delarozière pour des contributions à la vie culturelle de Calais. Loin s'en faut.

Tout le monde se souvient des précurseurs de ces magnifiques créations au Channel. À l'époque elles étaient inscrites dans une programmation culturelle ambitieuse. Certes on peut se féliciter de certaines activités autour du Dragon et du Varan, comme les quelques ateliers de sensibilisation artistique proposés. Mais cela ne suffit pas. Nous pensons que les œuvres d'art de François Delarozière méritent mieux que leur utilisation comme navette touristique haut-de-gamme.

Le Dragon et le Varan appartiennent à tous les Calaisiens. Ils ont été payés avec de l'argent public et leur exploitation doit bénéficier à l'ensemble des citoyens.

Nous proposons que les citoyens se réapproprient les machines et libèrent le potentiel qui y sommeille. Le Dragon et le Varan doivent s'inscrire dans un projet culturel global dépassant la simple attraction touristique. Voici quelques pistes :

- développer les aspects artistiques du projet ;
- organiser stages de mécanique et de construction de machines (éventuellement de machines miniatures – en s'inspirant de la tradition « Meccano » à Calais), avec une dimension d'insertion ;
- faire évoluer les machines pour les rendre plus écologiques.

À terme, si d'autres machines devaient être commandées, il serait bon d'en revoir les conditions d'acquisition. En s'inspirant de l'usage lors de l'exportation de biens industriels (voitures japonaises assemblées en France, avions Rafale assemblés en Inde), la municipalité devrait subordonner l'achat de futures machines à la condition que celles-ci soient *assemblées à Calais dans un atelier créé par la Compagnie de la Machine*. Cela pourrait se faire dans le cadre d'un projet d'inclusion, en s'appuyant sur les compétences locales. Un tel atelier créerait des emplois à Calais et faciliterait l'identification de la population calaisienne avec des machines construites « chez nous ».

3. Les infrastructures culturelles

- le Musée des Beaux-Arts
 - augmentation du nombre de médiateurs culturels ;
 - accroissement du rythme des expositions temporaires ;
 - transversalité des activités du Musée avec la Cité de la Dentelle et de la Mode ;
 - mise en place d'un parcours constitué de bornes historiques menant les touristes au Musée ;
 - création d'une boutique du Musée ;
 - promotion de la veille patrimoniale ;
- la Cité de la Dentelle et de la Mode
 - augmentation du nombre de médiateurs culturels ;
 - transversalité des activités du musée avec le Musée des Beaux-Arts ;
 - mise en place d'un parcours constitué de bornes historiques menant les touristes à la Cité de la Dentelle et de la Mode
 - création de dispositifs permettant de faire travailler des artistes sur la dentelle et sur la conception de modèles de dentelle ;
 - dynamiser l'espace documentation et l'ouvrir plus largement au public ;
- la Musée Mémoire 39-45 de Calais
 - création d'un parcours des blockhaus de Calais partant du Musée ;
 - passerelles avec les autres structures cultures de la ville ;
 - passerelles avec les lieux d'histoire de Calais, comme le fort Nieulay ;
- le Grand Théâtre de Calais
 - stimulation de la création théâtrale ;
 - hébergement d'une troupe de théâtre ;
 - ateliers de pratique théâtrale ;
 - redynamiser la « Rotonde » et l'ouvrir au plus grand nombre ;
 - création d'un espace bar-restauration qui pourrait se situer au Foyer

-
- le Centre culturel Gérard Philippe
 - création d'un studio d'enregistrement à destination des artistes calaisiens et de la région
 - mise en valeur des groupes de musique locaux ou régionaux en première partie des spectacles accueillis à Gérard Philippe et au Théâtre (en les rétribuant !)
 - ouvrir davantage sur le quartier du Beau-Marais, sur les centres sociaux et les écoles
- la médiathèque Louis Aragon
 - reprise de l'antenne estivale (bibliobus) sur la plage et dans les quartiers ;
 - création d'une ludothèque
 - accompagnement scolaire par les jeux de société et par les livres disponibles à la médiathèque (prévention contre l'illettrisme)
 - mise en réseau des médiathèques Louis Aragon, du Petit Prince et de la Rose des Vents (Bonningues-lès-Calais)
- l'Espace Jacquart (ancien Crédit Lyonnais)
 - réhabilitation du bâtiment ;
 - faire de l'espace Jacquart un pôle culturel et redynamiser ainsi le centre-ville ;
 - compléter les activités à l'Espace Jacquart par celles de la Maison pour tous ceux qui n'ont pas trouvé de nouveau lieu d'accueil ;
- le conservatoire et la salle Didier Lockwood
 - création d'un festival de musique (mois d'été)
- le Concept (école d'art)
 - implication des élèves et des enseignants de l'école d'art dans la dynamisation artistique de la ville (au lieu d'en confier la décoration à des agences de communication extérieures)
 - faire la promotion des travaux d'élèves pour les faire connaître à un plus large public ;

- rajouter une enseigne qui clarifie la fonction des lieux et réaménagement des vitrines de l'école d'art sur le boulevard Jacquart ;
- Le Channel, scène nationale:
 - soutien (financier) par la mairie d'une programmation d'été ;
 - soutien d'un redéploiement d'activités du Channel dans la ville (quartiers) ;
 - renaissance des « Feux d'Hiver » auxquels les Calaisiens demeurent très attachés

4. Autres infrastructures

- la Halle (place d'Armes)
 - organisation d'événements accueillant des artistes de la région, des groupes originaux plutôt que des groupes de reprises (cover bands) ;
- La Bourse du Travail (salle)
 - restauration de la salle de spectacles (redynamisation de la place Crèvecœur) sans toucher aux locaux syndicaux
- le Fort Risban : « logis du major »
 - utilisation du lieu comme lieu d'exposition annexe du Musée des Beaux-Arts ou de la Cité de la Dentelle et de la Mode = création d'un flux de visiteurs vers la ville et ses infrastructures culturelles
 - aménagement des pieds des remparts en amphithéâtre pour y recevoir des spectacles
- le Fort Nieulay :
 - création d'un parcours culturel et historique
 - valorisation des espaces verts afin d'en faire un lieu de promenade agréable ;
- la Citadelle :
 - création d'un parcours culturel et historique

5. Projets

- un grand projet autour de la dentelle
 - identifier les lieux de fabrication de la dentelle et création d'un circuit touristique à travers Saint-Pierre partant de la *Cité de la dentelle et de la mode* avec des panneaux consacrés à l'activité des denteliers et à l'architecture industrielle
 - création d'un festival transdisciplinaire sur le thème de la dentelle et de la mode (saison estivale)
- création d'un « e-bus » allant dans les quartiers pour lutter contre la fracture numérique
- création d'une antenne de l'Office du Tourisme sur la digue
- réalisation de brochures d'information sur le patrimoine culturel du Calaisis, à l'image de ce que fait le *Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine* à Saint-Omer ;
- établissement d'un lieu de création pour les pratiques artistiques « amateur » (arts plastiques ; musique ; théâtre ; etc.)
- développement de la culture dans les quartiers
- fléchage culturel de la ville (panneaux à travers la ville indiquant tous les lieux culturels de Calais)
- réalisation d'un *agenda culturel* (en ligne ; imprimé) regroupant tous les lieux et les événements culturels à Calais, y compris ceux qui ne relèvent pas de la mairie
- offre culturelle pendant les mois d'été : *à Calais on ne bronzerait plus idiot !*

Caléidoscopes. Galerie d'art

32, rue de la Paix

62100 Calais

www.caleidoscopes.art

contact@caleidoscopes.fr

Tél. : 06 13 39 31 77